



PROGRAMME D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

BIENVENUE AU PROGRAMME D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

Vous avez subi une blessure au travail, et votre gestionnaire de cas vous a adressé pour une évaluation de la capacité de travail. C'est la prochaine étape pour vous aider à retourner au travail.

L'évaluation de la capacité de travail, qui est effectuée au Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB, a pour but de déterminer vos capacités physiques, vos compétences professionnelles et vos aptitudes. Elle vous aide, ainsi que votre médecin et gestionnaire de cas, à élaborer un plan de travail à long terme qui est sécuritaire. L'évaluation portera sur vos forces et vos défis uniques. Il n'y a qu'en effectuant cette évaluation que nous pouvons comprendre vos besoins, et établir des mesures et des buts réalistes pour vous aider à retourner au travail en toute sécurité et avec confiance.

À QUOI S'ATTENDRE

L'évaluation durera entre un et cinq jours, selon les renseignements dont nous avons besoin. Soyez au Centre à 8 h 00 le premier jour. Vous rencontrerez l'équipe du Programme d'évaluation professionnelle et votre évaluateur.

Un ergothérapeute agréé surveillera votre évaluation. Il mesurera votre rendement par rapport à des tâches précises tout en assurant la sécurité et l'uniformité des tâches. L'évaluation pourrait être de nature générale ou porter sur le travail que vous faisiez avant votre blessure.

L'évaluateur évaluera :

- votre capacité de rester assis, de rester debout, de marcher et de grimper;
- votre capacité de soulever, de transporter, de pousser et de tirer;
- votre capacité de travailler dans différentes positions, comme au niveau du sol ou avec les bras au-dessus de la tête;
- la fonction de vos mains (manipulation de petits objets et coordination œil-main).

Vous pourriez également subir des tests normalisés



afin d'évaluer vos intérêts professionnels, vos aptitudes ainsi que vos compétences en lecture, en écriture et en mathématiques.

DROITS ET RESPONSABILITÉS

Au Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB, vous êtes notre priorité. Nous assurons un milieu chaleureux libre de violence physique, psychologique, sexuelle et verbale.

Pendant votre participation au programme...

Vous avez droit :

- à un milieu sécuritaire, sain et respectueux;
- à des renseignements au sujet de votre réclamation et des services de Travail sécuritaire NB;
- au règlement rapide de vos préoccupations au sujet de votre programme.

Vous devez :

- faire de votre mieux / participer activement;
- être respectueux envers les autres clients du Centre et les employés de Travail sécuritaire NB;
- être à l'heure.

QUOI PORTER

Portez des vêtements amples comme des pantalons de sport, des t-shirts, des chandails en molleton et des chaussures à bouts fermés. N'utilisez pas de produits parfumés.



PROCHAINES ÉTAPES

L'équipe du Programme d'évaluation professionnelle de Travail sécuritaire NB regroupera les résultats de votre évaluation dans un rapport qu'elle repassera avec vous. Elle enverra ensuite le rapport à votre gestionnaire de cas et à votre médecin de famille. En connaissant mieux vos capacités, aptitudes de travail et préférences, nous pouvons élaborer un plan pour vous aider à retourner au travail en toute sécurité et avec confiance.



AU SUJET DU CENTRE DE RÉÉDUCATION DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

Le Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB a reçu son agrément de la Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International. Il s'agit d'un organisme indépendant et sans but lucratif qui est largement reconnu comme étant la norme de référence pour l'agrément d'établissements de réadaptation.

Si vous avez des questions au sujet de l'évaluation de la capacité de travail ou du Programme d'évaluation professionnelle, veuillez communiquer avec votre évaluateur ou gestionnaire de cas. Vous pouvez également nous téléphoner au 1 800 999-9775.

Pour en apprendre plus au sujet des services offerts au Centre, allez à travailsecuritairenb.ca.